



Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

GRÉSI21
CENTRALES VILLAGEOISES

Assemblée Générale Association *Grési 21*

Actualités Mobilité

**Par Madame Coralie Bourdelain
Vice Présidente en charge des
mobilités au SMMAG et au Grésivaudan**

communauté de communes

390 rue Henri Fabre - 38926 Crolles cedex

www.le-gresivaudan.fr

Tél. 04 76 08 04 57 - Fax 04 76 08 85 61 - bienvenue@le-gresivaudan.fr

Ordre du jour, sujets mobilités

- Les Déplacements dans le Grésivaudan
- L'organisation du SMMAG
- Projets d'infrastructures SMMAG
- Services de covoiturage
M covoit
- Elaboration du schéma directeur des itinéraires cyclables
- L'offre multimodale



Les Déplacements dans le Grésivaudan

communauté de communes

390 rue Henri Fabre - 38926 Crolles cedex

www.le-gresivaudan.fr

Tél. 04 76 08 04 57 - Fax 04 76 08 85 61 - bienvenue@le-gresivaudan.fr

LE GRÉSIVAUDAN

CHIFFRES CLÉS

ENQUÊTE MOBILITÉ 2019-2020


99 800 HABITANTS,
SOIT 12 % DE
LA POPULATION
DE L'EMC² 2020


3,7 DÉPLACEMENTS PAR
HABITANT ET PAR JOUR
*3,4 pour l'ensemble du
territoire de l'EMC²*


2,41 PERSONNES PAR MÉNAGE
74 % D'HABITAT INDIVIDUEL


46 % D'ACTIFS
2 % D'ÉTUDIANTS
43 % FORMATION SUPÉRIEURE AU BAC


25 % DE MOINS DE 18 ANS
17 % DE PLUS DE 65 ANS


0,88 VOITURE DISPONIBLE PAR
PERSONNE DE + DE 18 ANS
55 % DE MÉNAGES MULTI-MOTORISÉS
92 % DES + DE 18 ANS ONT LE PERMIS
DE CONDUIRE

Froges
Goncelin
La Pierre
La Terrasse
Le Champ-près-Froges
Le Touvet
Lumbin
Tencin

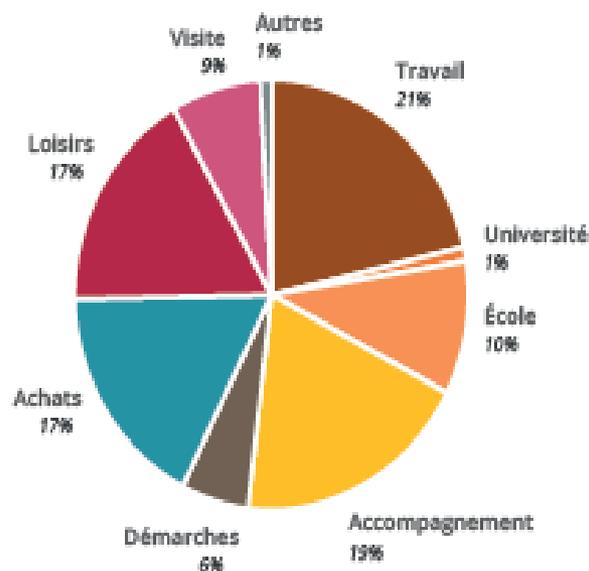
Bérnin
Biviers
Crolles
Montbonnot-Saint-Martin
Plateau-des-Petites-Roches
Sainte-Marie-du-Mont
Saint-Ismier
Saint-Nazaire-les-Eymes

Chamrousse
Hurtières
La Combe-de-Lancey
Laval
Les Adrets
Le Versoud
Revel
Sainte-Agnès
Saint-Jean-le-Vieux
Saint-Martin-d'Uriage
Saint-Mury-Monteymond
Theys
Villard-Bonnot

Allevard
Barraux
Chapareillan
Crêts en Belledonne
La Buissière
La Chapelle-du-Bard
La Flachère
Le Cheylas
Le Haut-Bréda
Le Moutaret
Pontcharra
Sainte-Marie-d'Alloix
Saint-Maximin
Saint-Vincent-de-Mercuze

POURQUOI ET COMMENT LES HABITANTS SE DÉPLACENT-ILS ?

Motifs de déplacement à la destination



Les déplacements « obligés » (travail et études) représentent un tiers des déplacements des habitants du Grésivaudan. Le motif « accompagnement » est légèrement plus élevé que dans l'ensemble de la grande région grenobloise.

La voiture représente 68 % des déplacements des habitants du Grésivaudan (contre 53 % en moyenne sur le périmètre de l'EMC²), et s'élève à 81 % pour les déplacements domicile-travail.

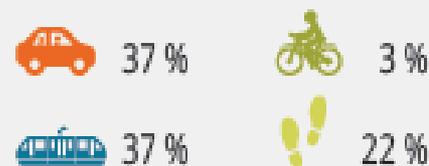
Parts modales



Déplacements domicile-travail



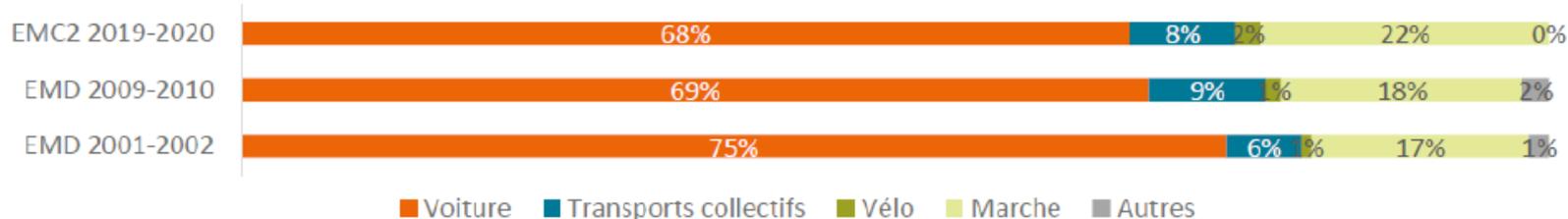
Déplacements domicile-études



La voiture et le transport collectif sont majoritairement utilisés pour se rendre sur son lieu d'études. La marche n'est utilisée qu'une fois sur cinq.

Evolution des parts modales

Sur le territoire du Grésivaudan



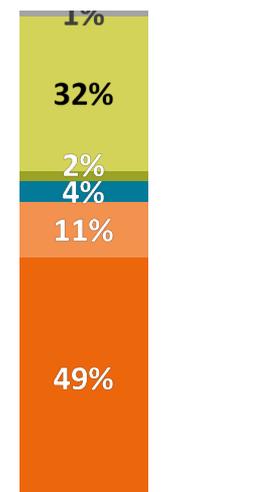
L'usage est en augmentation ces dernières années mais reste encore marginal parmi l'ensemble de déplacements.

> 267 000 déplacements/jour réalisés en interne à Communauté de Communes Le Grésivaudan

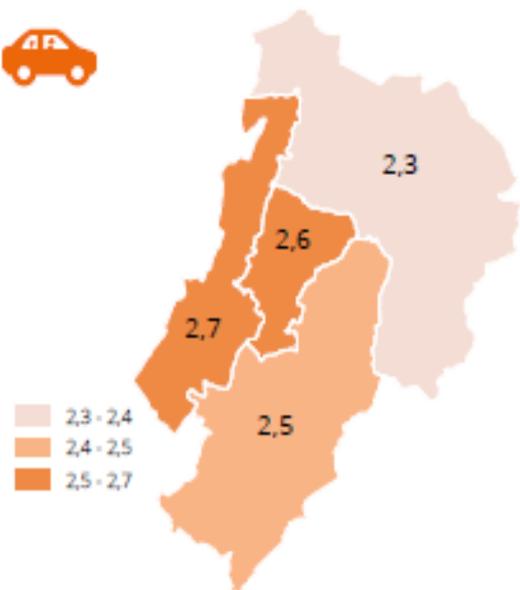
Chaque jour 267 000 déplacements sont effectués en interne au Grésivaudan (source : EMC2), soit 68% des déplacements réalisés en lien avec le Grésivaudan. Ils sont faits à 64% en voiture, 29% à pied, 4% en transport en commun et 2% en vélo.

> Une offre de mobilité fortement portée par les dessertes en rive droite et en rive gauche, et structurée autour de l'autoroute longeant l'Isère pour le mode routier.

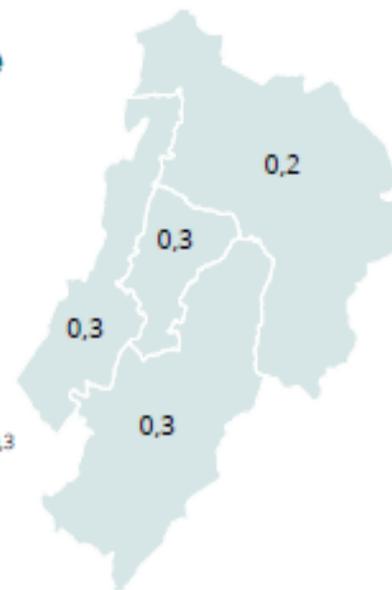
En termes de **réseau routier**, le territoire est irrigué par l'autoroute A41 équipée de 7 échangeurs et gratuite jusqu'à la section de Crolles – Villard-Bonnot, et desservi sur chaque rive par deux RD parallèles à cet axe autoroutier (RD 1090, RD523). Au nord la RD1075 dessert le secteur d'Allevard, et au Sud-Est la RD 524 puis RD111 desservent respectivement Uriage et Chamrousse. Les territoires de montagne et ruraux sont connectés par un réseau de « petites routes », au gabarit souvent plus conséquent pour les dessertes vers les stations de sport d'hiver, et souvent peu aménagées pour les modes actifs.



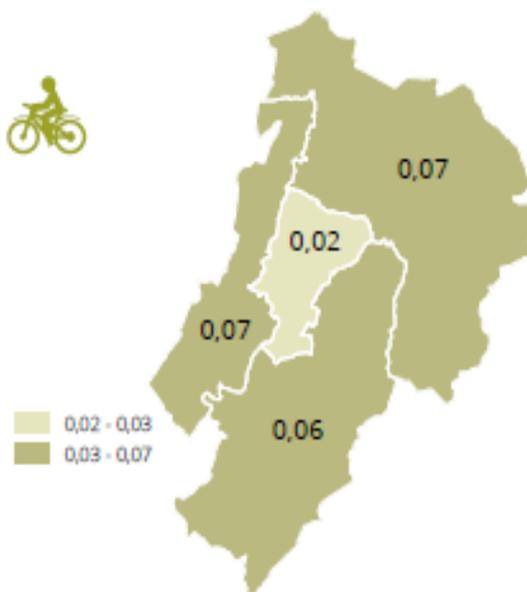
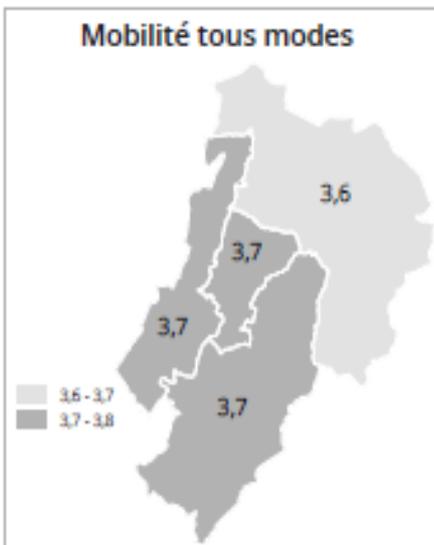
QUELLE MOBILITÉ POUR LES HABITANTS ?



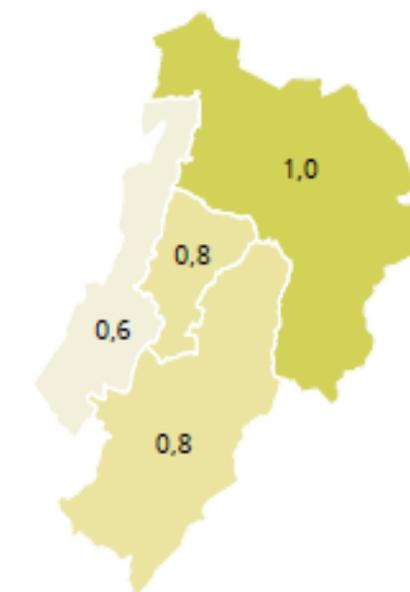
Le niveau de mobilité, ainsi que l'usage de la voiture et des transports collectifs sont relativement homogènes sur le territoire du Grésivaudan.



Mobilité tous modes

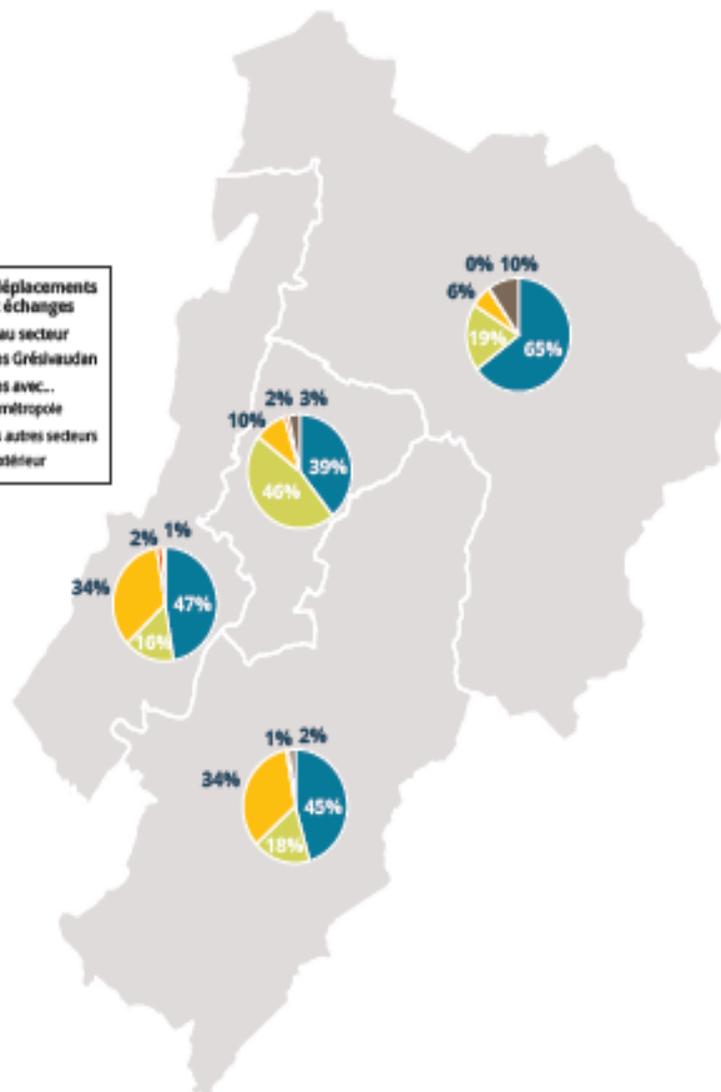


Les habitants de la plaine centrale du Grésivaudan ont un usage du vélo moindre que dans le reste du territoire. Ce sont les habitants du nord du Grésivaudan qui se déplacent le plus à pied.



QUELLE GÉOGRAPHIE DES DÉPLACEMENTS ?

Les flux de déplacements d'un secteur comptabilisent les déplacements qui entrent, sortent ou se font à l'intérieur de ce secteur, sans tenir compte du lieu de résidence des personnes qui se déplacent.



Le Grésivaudan est concerné par 391 000 déplacements quotidiens (interne ou en échange), soit 14 % des déplacements des habitants du périmètre de l'EMC².

QUELLES SONT LA DISTANCE ET LA DURÉE DES DÉPLACEMENTS ?



Un habitant consacre
62 minutes par jour
à se déplacer



Un habitant parcourt
29 kilomètre par jour
pour se déplacer

L'ENQUÊTE
mobilité
GRANDE RÉGION GRENOBLOISE

OCT
2019
DEC
2020

ZOOM SUR LES FLUX ET DESSERTES INTERNES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN

Chaque jour plus de 250 000 déplacements sont réalisés en interne à la Communauté de Communes Le Grésivaudan, dont la majorité sont réalisés en voiture.

Cette partie présente les parts modales globales de ces flux.

Elle présente succinctement aussi les offres de mobilité présentes sur ce territoire, avec une offre de mobilité fortement portée par les dessertes en rive droite et en rive gauche, et structurée autour de l'autoroute longeant l'Isère pour le mode routier ; ainsi que l'organisation du stationnement.

Enfin, elle présente les « sous-bassins » de mobilité internes à la CCLG avec des pratiques de mobilité très variées (lien à la Métropole, utilisation des modes) en fonction du lieu d'habitat.



L'organisation du SMMAG

communauté de communes

390 rue Henri Fabre - 38926 Crolles cedex

www.le-gresivaudan.fr

Tél. 04 76 08 04 57 - Fax 04 76 08 85 61 - bienvenue@le-gresivaudan.fr

Le SMMAG

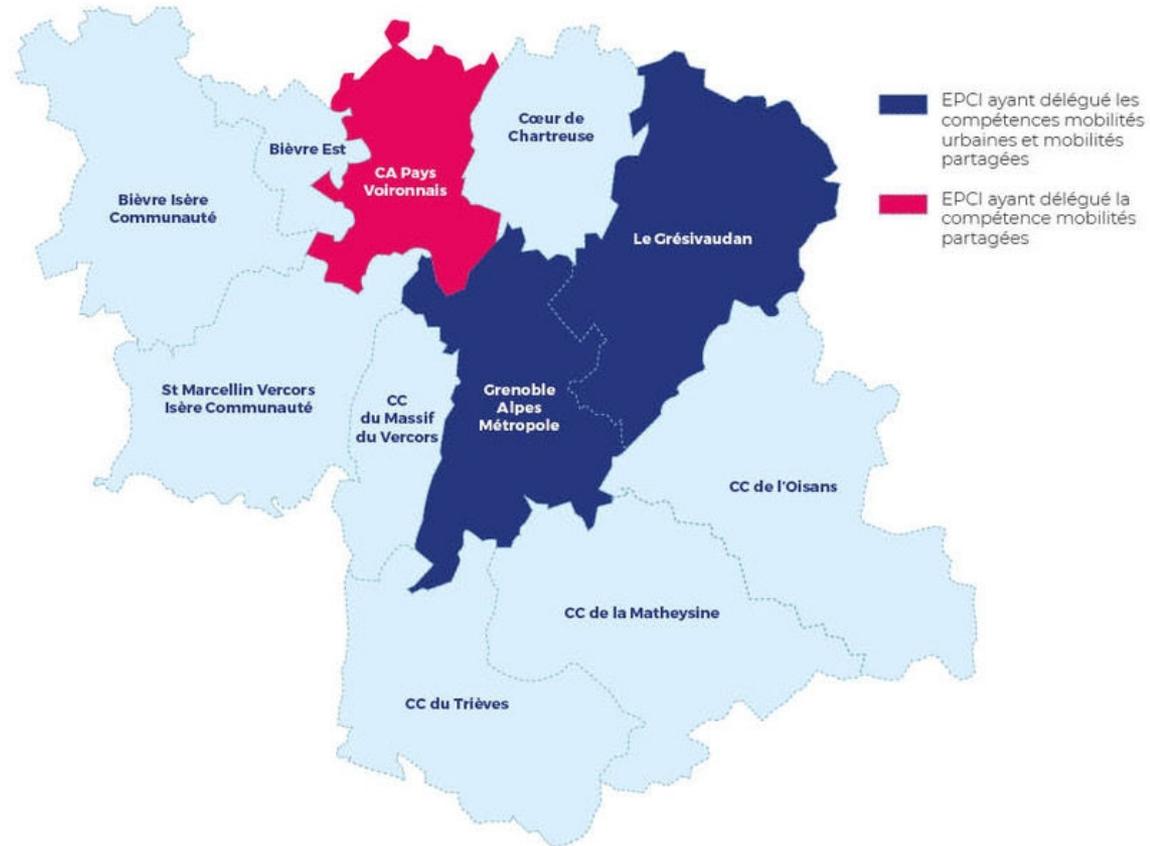
Le SMMAG, Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise, regroupe les Autorités organisatrices des mobilités de la Métropole grenobloise, de la Communauté de communes du Grésivaudan et de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais. Sa mission : organiser les mobilités au service des territoires.

Missions

Vectrice de dynamisme économique, la mobilité fait aussi partie du quotidien de toutes et tous. Bien pensée, elle garantit à la fois la liberté de déplacements de chacun et limite l'impact des transports sur l'environnement, donc sur la santé publique.

- Avec son périmètre pensé en termes de **bassin de vie**, le SMMAG est en mesure d'apporter des réponses cohérentes aux besoins de mobilités des habitants :
- **disposer d'une offre lisible, d'une tarification claire,**
- **voyager facilement sur un périmètre urbain, péri-urbain et rural ;**
- **combinaison des mobilités** (transports en commun, covoiturage, modes actifs, cars interurbains, et même train).

Le SMMAG



Le SMMAG aujourd'hui

 **123**
communes



640 000
habitants

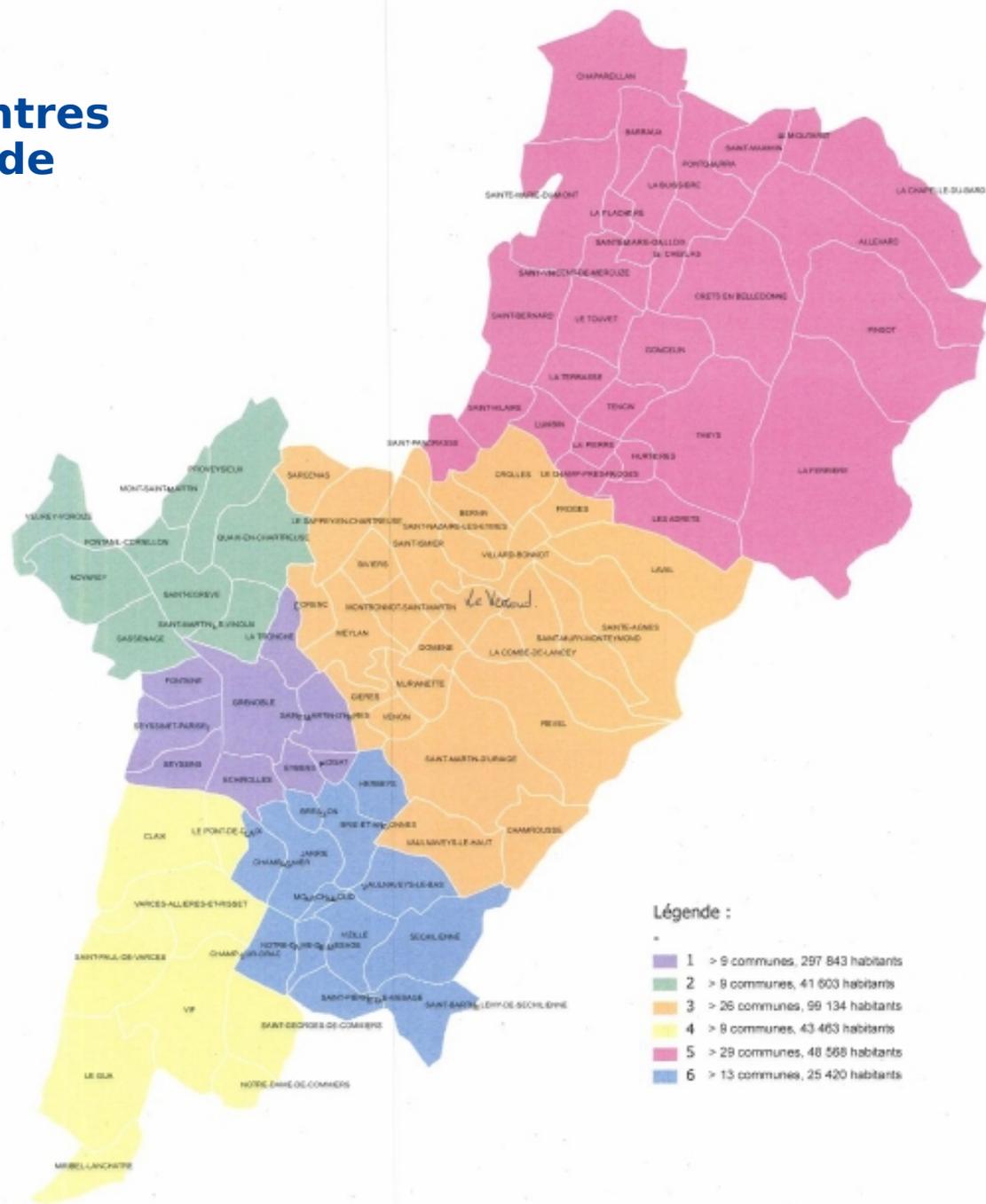
Compétences:

- En rejoignant le SMMAG, ses membres ont pleinement adhéré aux **compétences obligatoires** corrélées à la nature du syndicat :
- **coordination des services organisés par ses membres,**
- **développement d'un système d'information multimodale,**
- **mise au point d'une tarification coordonnée** combinée ou intégrée, permettant la délivrance de **titres de transport uniques ou unifiés.**

Certaines **compétences facultatives** ont ou pourront également être transférées au SMMAG par ses membres :

- **mobilités urbaines** > *compétence transférée par la Métropole et le Grésivaudan,*
- **mobilités partagées** > *compétence transférée par la Métropole, le Grésivaudan et le Voironnais,*
- **mobilité interurbaine** dans le ressort territorial des autorités organisatrices de la mobilité.

Découpage pour les rencontres des communes et comités de mobilité



Organigramme du SMMAG

Direction SMMAG





Projets d'infrastructures SMMAG

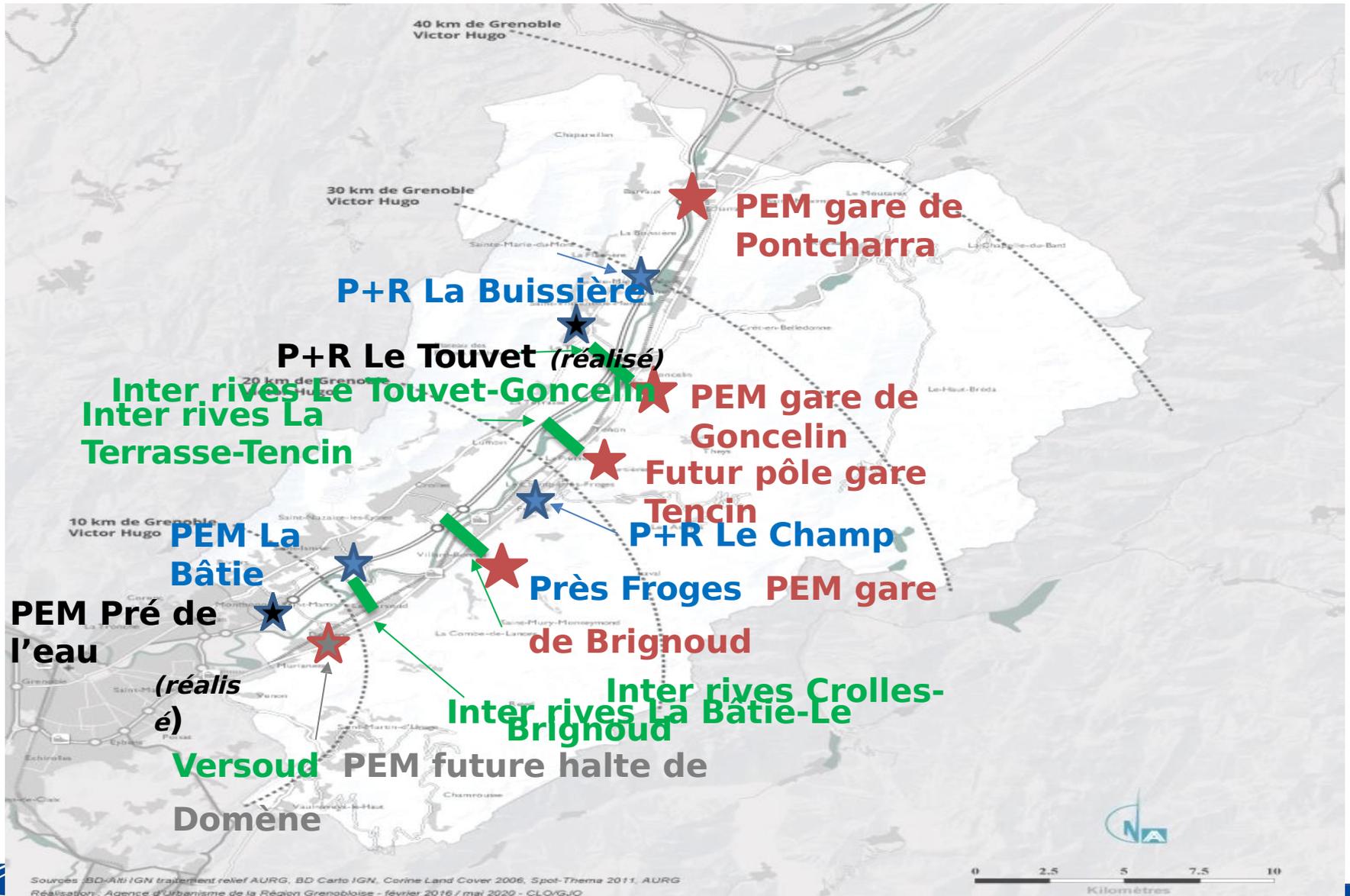
communauté de communes

390 rue Henri Fabre - 38926 Crolles cedex

www.le-gresivaudan.fr

Tél. 04 76 08 04 57 - Fax 04 76 08 85 61 - bienvenue@le-gresivaudan.fr

Projets d'infrastructures en cours territoire Grésivaudan





L'offre multimodale

communauté de communes

390 rue Henri Fabre - 38926 Crolles cedex

www.le-gresivaudan.fr

Tél. 04 76 08 04 57 - Fax 04 76 08 85 61 - bienvenue@le-gresivaudan.fr



Aménagements cyclables

- Voie verte
- - - Autre aménagement cyclable

Transport en commun - Tougo

- Principales
- Secondaires

Transport en commun - Cars région

- Express
- Interurbaines

Réseau ferroviaire

- Gares
- - - Voie ferrée

Mobilité partagée

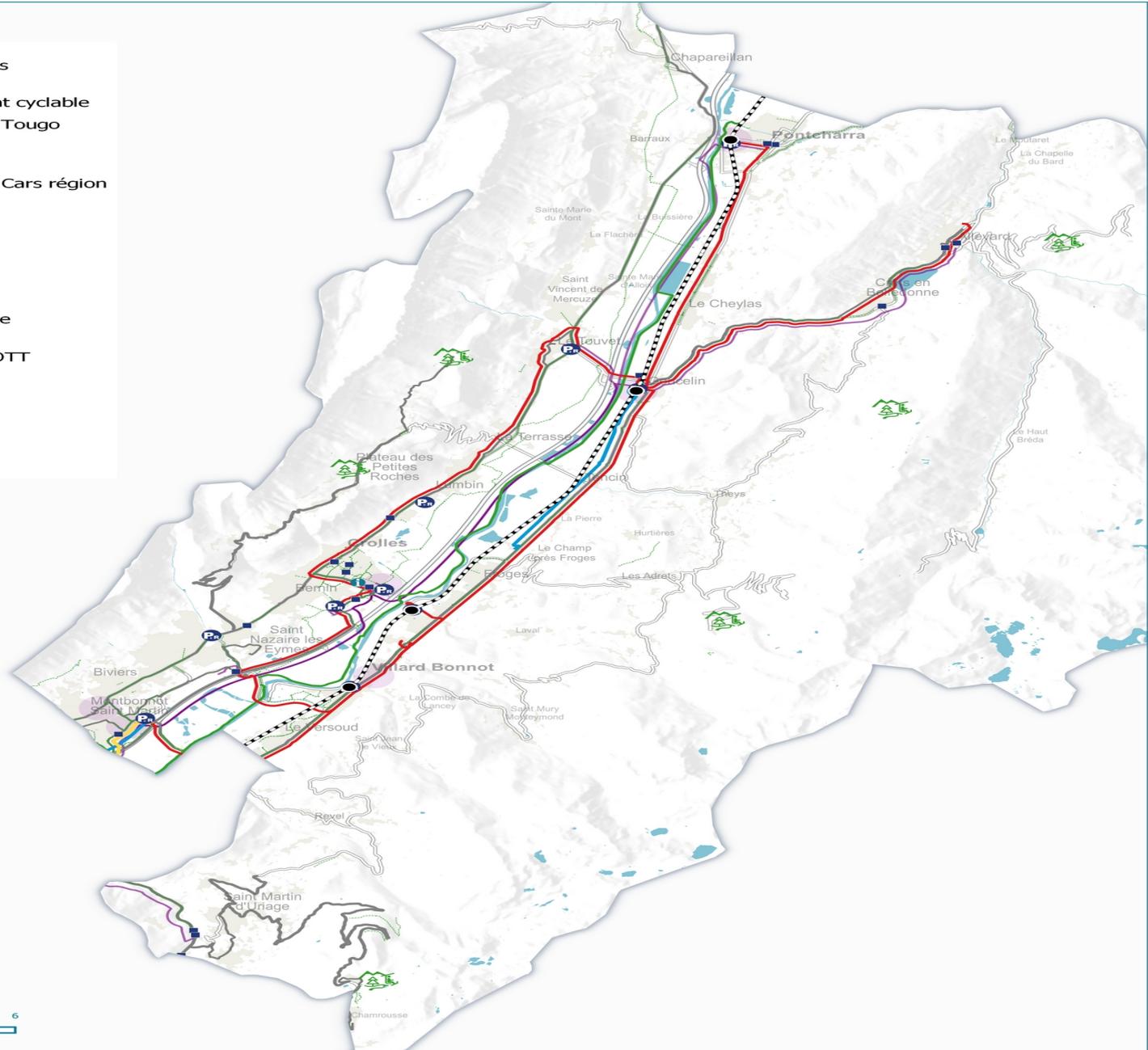
- Aires de covoiturage
- M covoit' Lignes+
- Offre Citiz et/ou DOTT

Intermodalité

- Ⓜ Parc-relais

Autre

- ⓘ Agence de mobilité
- ⛷ Station de ski





Services de covoiturage M covoit

communauté de communes

390 rue Henri Fabre - 38926 Crolles cedex

www.le-gresivaudan.fr

Tél. 04 76 08 04 57 - Fax 04 76 08 85 61 - bienvenue@le-gresivaudan.fr

M covoit' : des services de covoiturage complémentaires



Covoiturage spontané = sans réservation

Arrêts dédiés,
garantie départ,
indemnisation
conducteurs
(Indemnité siège
libre + /passager),
assistance tél,
animation de
communauté

Matérialisation
des arrêts
(panneau statique
ou dynamique)
Pas d'outils ou de
service dédié
Animation réalisée
en interne

Covoiturage organisé

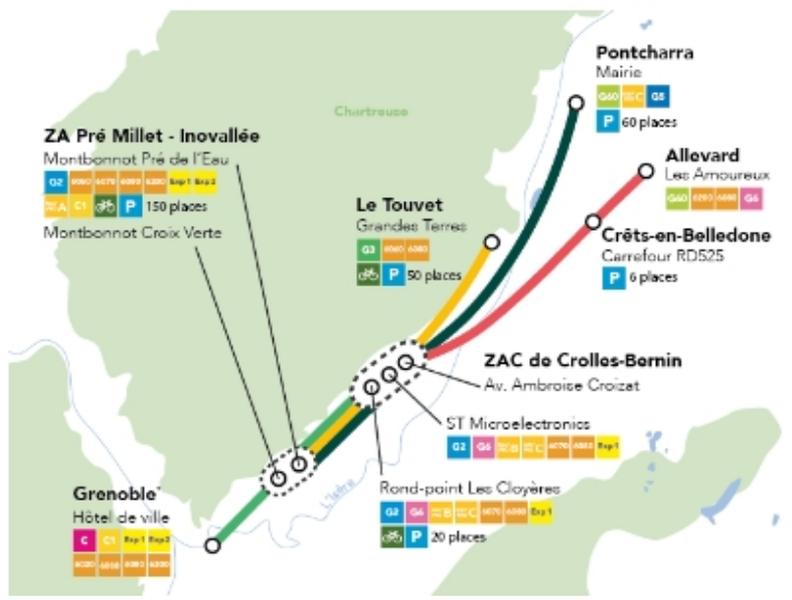
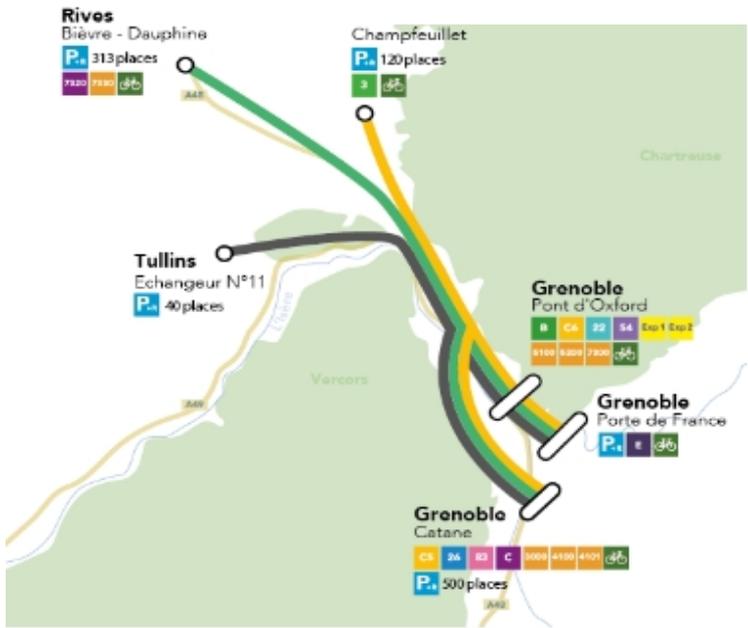
Définition de
zones
d'application de
ce service
Application dédiée
Indemnisation des
conducteurs et
tarification
passagers
Animation



M covoit'

LIGNES +

Le réseau de lignes de covoiturage



+ d'infos :
www.lignesplus-m.fr et
www.mobilités-m.fr, rubrique
 covoiturage / M covoit'
 Lignes+



Covoiturage spontané / Autostop organisé

- Panneau statique :

Obj : desserte des zones peu denses/rurales avec les actions suivantes :

- de développement du service avec une matérialisation des points d'arrêts
- de faire connaître le service

=> création d'une communauté à l'échelle communale

-

ch



ouss
men



écific



+ d'infos : www.mobilites-m.fr, rubrique covoiturage / M



Elaboration du schéma directeur des itinéraires cyclables

communauté de communes

390 rue Henri Fabre - 38926 Crolles cedex

www.le-gresivaudan.fr

Tél. 04 76 08 04 57 - Fax 04 76 08 85 61 - bienvenue@le-gresivaudan.fr



Elaboration du schéma directeur des itinéraires cyclables : objectifs

- Définir une **vision cible cohérente** à l'échelle du grand territoire et avec les territoires voisins
- Optimiser la **continuité** des itinéraires cyclables mis en œuvre
- **Cibler les itinéraires aux enjeux cyclables les plus marqués** et en **proposer une hiérarchisation** en fonction du potentiel de desserte, des enjeux de qualité de service et de report modal
- Aider les gestionnaires de voirie à **prioriser et à dimensionner** leurs interventions
- Emettre des **principes d'aménagements unifiés** afin de **garantir un niveau de service homogène** sur le grand territoire

22/05/23

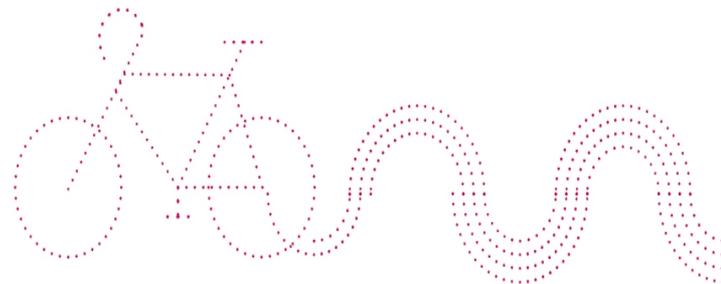




Elaboration du schéma directeur des itinéraires cyclables : état d'avancement

- **Phase 1 de concertation terminée** (communes + associations d'usagers)
- **Phase 2 de concertation** : lancée le 11/05
- **Clôture de la démarche de concertation** : 30/06/23.
- **Délibération SMMAG pour adoption** : automne 2023.

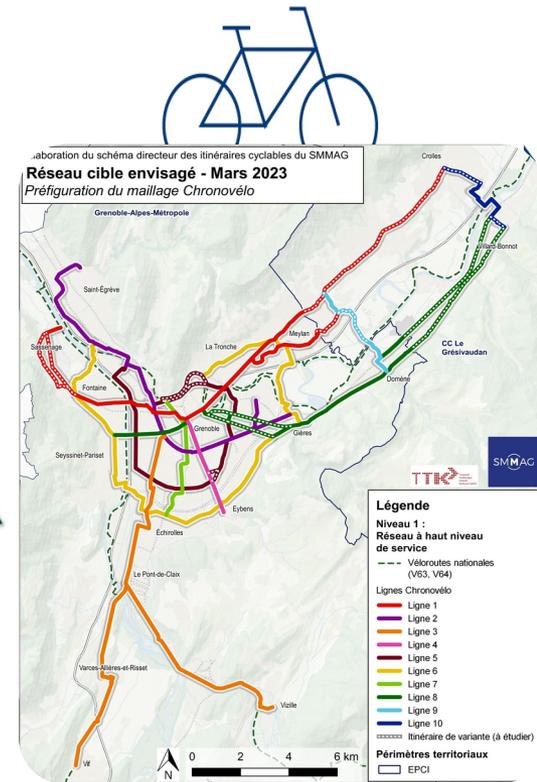
22/05/23



Focus Grésivaudan

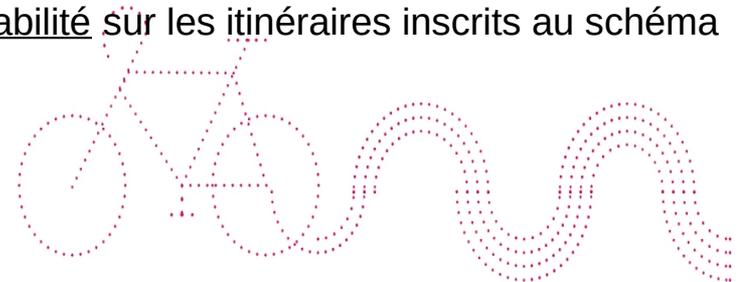
18 communes ont émis des avis.
+ **2 associations.**

☐ **71 modifications** apportées au schéma directeur.



☐ A suivre (fin 2023) :

- Formalisation d'un règlement de financement des aménagements cyclables et d'un guide de préconisations techniques.
- Lancement d'études d'opportunité et de faisabilité sur les itinéraires inscrits au schéma directeur.





Le Stationnement vélo

communauté de communes

390 rue Henri Fabre - 38926 Crolles cedex

www.le-gresivaudan.fr

Tél. 04 76 08 04 57 - Fax 04 76 08 85 61 - bienvenue@le-gresivaudan.fr



- Le **manque de stationnement vélo** est un frein à l'usage du vélo
- La problématique du **stationnement vélo à domicile** est plus importante dans le cœur métropolitain qui est davantage constitué de logements collectifs
- Le **type de stationnement** est à adapter selon la durée d'utilisation, le lieu et le type de vélo

Quelques minutes à quelques heures

Quelques heures à une journée

Une journée ou plus



Arceaux

© Guilhem Vellut - Flickr



Abri

© Axinov



Consigne sécurisée

© Laurent Mercat – Wikimedia Commons



Minibox vélo

© Grenoble-Alpes Métropole